

# Synthèse des résultats de l'enquête sur les « 12-14 »

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	2
Format et objectifs .....	2
Objet de l'évaluation .....	3
Chiffres clés – Février à juin 2021 .....	3
<b>1) Mettre en discussion les enjeux du logement à l'échelle locale</b> .....	4
a) A travers un choix de sujets variés et complémentaires.....	4
b) A travers un contenu de qualité travaillé de façon partenariale .....	5
<b>2) Construire un partenariat fort</b> .....	6
a) Tenir compte des points de vue des différentes parties prenantes .....	6
b) Mobiliser les acteurs locaux sur des sujets d'actualité .....	6
<b>3) Toucher un public varié</b> .....	7
a) 164 participants distincts entre février et juin .....	7
b) Auxquels s'ajoute le public moins visible qui consulte les synthèses et replays .....	8
<b>4) Produire une connaissance partagée</b> .....	5
<b>Conclusion et perspectives d'évolution</b> .....	8

## Introduction

Face au défi du mal-logement, Un toit pour tous agit depuis plus de 30 ans en faveur du logement des personnes défavorisées pour faciliter leur insertion et rendre effectif ce droit fondamental. Les « 12-14 » font partie intégrante de ce projet associatif en ayant pour objectif de remettre le logement au centre de l'agenda politique. Prenant la forme de réunions publiques et partenariales, ces échanges mensuels cherchent pour cela à mobiliser l'opinion publique et les acteurs locaux sur les enjeux du logement.

Aujourd'hui, ces échanges redoublent d'importance dans un contexte où le recours croissant aux appels d'offres accentue les concurrences entre structure et provoque l'affaiblissement des coopérations avec les partenaires pendant que les inégalités ne cessent de s'aggraver.

### Format et objectifs

- Des réunions mensuelles et ouvertes à tous entre midi et deux

Les « 12-14 » d'UTPT sont des réunions mensuelles se tenant généralement tous les 2<sup>ème</sup> mardi du mois entre 12 et 14 heures dans la grande salle de la Maison des associations ou en visioconférence depuis le début de la crise sanitaire. Il s'agit de réunions publiques, ouvertes à tous et centrées sur le partage de connaissances et d'expériences ainsi que sur la présentation et la recherche de solutions pour réduire le mal-logement. Le déroulé de chaque séance veille à répondre à ces objectifs en articulant une introduction de présentation des enjeux, l'intervention des acteurs sollicités, et un temps d'échange où l'ensemble des participants peut prendre la parole et réagir.

- Des échanges pour mobiliser, fédérer les acteurs locaux et apporter une réponse collective aux problématiques du mal-logement

Les « 12-14 » d'UTPT constituent une initiative importante de l'association qui s'inscrit dans sa mission de sensibilisation de la société au mal-logement et à ses effets. En cela, elle constitue une action essentielle et originale qui s'est inscrite dans la durée permettant de maintenir ainsi une vigilance sur la question du mal-logement et de consolider le partenariat avec les structures qui y participent. Dans cette perspective, les « 12-14 » permettent de réunir et de donner la parole aux acteurs de l'accompagnement, de l'hébergement, de la veille sociale, du logement, organismes HLM etc.

- Des contenus reposant sur une production de connaissance pour redonner au logement une place centrale au sein des politiques publiques

Les « 12-14 » sont un espace de parole libre ayant pour objectif de contribuer à replacer le logement au centre de l'agenda politique et institutionnel et de renforcer sa prise en compte par l'opinion publique et par les responsables politiques locaux. Pour y arriver, il se fonde, à partir des travaux de l'OHL, sur la connaissance des problématiques du logement en lien avec le contexte social et la situation des publics. Chaque « 12-14 » donne lieu à une synthèse écrite qui vise à capitaliser et valoriser la connaissance apportée par l'ensemble des intervenants et des participants.

Les synthèses sont accessibles ici : <https://www.untoitpourtous.org/les-12-14-info-debats/>

## Objet de l'évaluation

Pour arriver à replacer le logement au centre de l'agenda politique, Utpt souhaite que les « 12-14 » proposent des contenus de qualité qui se basent sur la connaissance et l'alimentent en retour, qu'ils s'appuient sur un partenariat local fort et touchent une audience variée. Afin de savoir si ces objectifs étaient partagés par les participants, nous avons réalisé une enquête pour recueillir leurs attentes et évaluer leur satisfaction. Cette enquête a été réalisée de février à juin 2021 via un questionnaire en ligne.

Les éléments suivants se basent sur l'analyse des participants (n=164), sur les réponses obtenues dans le cadre de notre enquête<sup>1</sup> (n=71) et sur des échanges avec nos partenaires réguliers.

## Chiffres clés – Février à juin 2021

	Nombre de participants	Nombre d'intervenants	Intervenant.e.s
Application de la loi Dalo en Isère : où en sommes-nous ?	73	6	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jean-François Lapière Comité de suivi Dalo en Isère</li><li>• Cécile Legendre, permanence Dalo d'Utpt</li><li>• Chloë Mollard, OHL</li><li>• Christian Le Brun, permanence Dalo Utpt</li><li>• Pierre-Luc Fayolle, Equipe juridique mobile</li><li>• René Dutrey, HCLPD</li></ul>
L'hébergement chez un tiers : entre situation de mal-logement et alternative au sans-abrisme	36	3	<ul style="list-style-type: none"><li>• Safia Elkhatabi, GAM</li><li>• Chloë Mollard, OHL</li><li>• René Ballain, OHL</li></ul>
L'obligation pour les communes de produire du logement social : Quel avenir pour la loi SRU ?	52	6	<ul style="list-style-type: none"><li>• René Ballain, OHL</li><li>• Chloë Mollard, OHL</li><li>• Isabelle Rueff, Absise</li><li>• Christian Coigné, Maire de Sassenage</li><li>• Philippe Cardin, Maire de Meylan</li><li>• Fabien Desage, Maître de Conférence en science politique à l'université de Lille</li></ul>
L'accueil des demandeurs d'asile en Isère, entre précarité administrative et résidentielle	57	4	<ul style="list-style-type: none"><li>- Chloë Mollard, OHL</li><li>- Fanny Braud, ADA</li><li>- Monique Vuailat, Apardap</li><li>- Denis Hatzfeld, Apardap</li></ul>

**4** « 12-14 » de février à juin

**15** intervenants distincts

**218** participations

**164** participants distincts

- **53** participants n'avaient jamais assisté à un « 12-14 » par le passé
- **36%** a assisté à au moins 2 « 12-14 » sur la période

**69%** de taux de participation (participants/inscrits)

**58** participants en moyenne par « 12-14 »

<sup>1</sup> L'enquête a été réalisée via un questionnaire en ligne. Les participants avaient de février à juin pour y répondre. Les questions portaient sur le fond et la forme des « 12-14 ».

## 1) Mettre en discussion les enjeux du logement et de l'hébergement à l'échelle locale

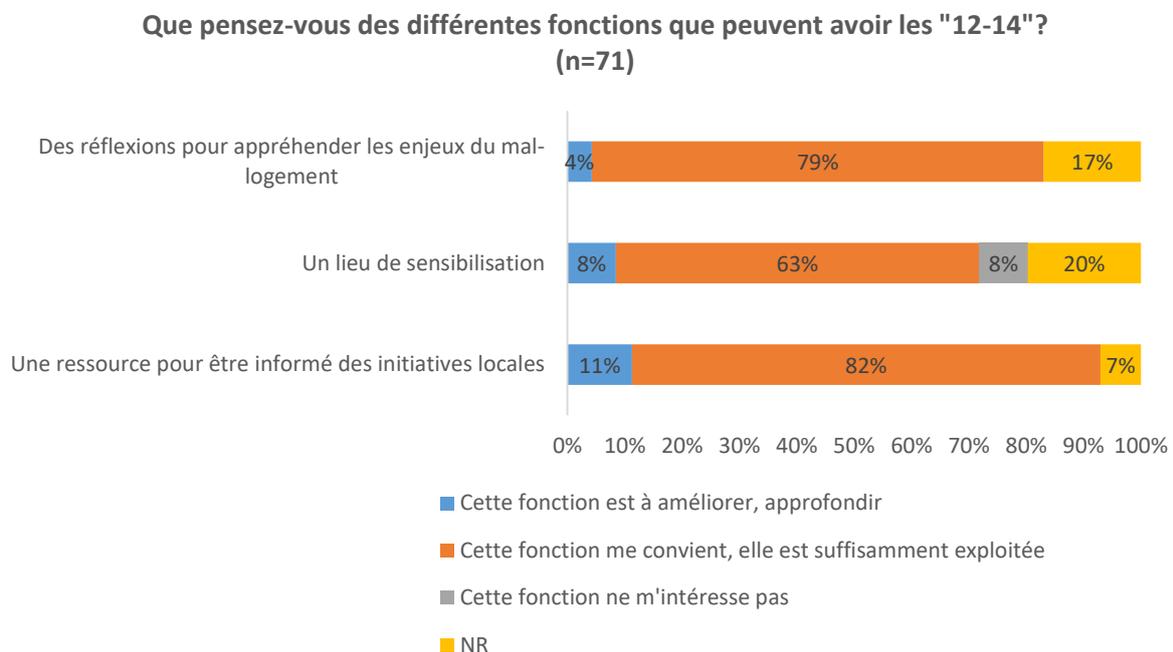
### a) A travers un choix de sujets variés et complémentaires

Les « 12-14 » proposent chaque mois une discussion autour d'une thématique du mal-logement, travaillée en amont par l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL) et les intervenants.

Les sujets sont choisis au regard de l'actualité locale, souvent en résonance avec l'échelle nationale, en ayant à cœur d'articuler les politiques du logement aux besoins des personnes privées de domicile personnel et aux initiatives locales. Il s'agit de la sorte de dresser un panorama le plus complet possible sur les questions de logement, mais aussi d'attirer des participants aux profils et centres d'intérêts variés.

Au premier semestre 2021, quatre « 12-14 » ont été organisés. Deux d'entre eux portaient sur l'application des politiques du logement en Isère (Dalo, et SRU), et les autres sur les situations de mal-logement (l'hébergement chez un tiers, et l'accueil des demandeurs d'asile). L'ensemble de ces sujets a par ailleurs mis en lumière des initiatives locales telles que les activités des collectifs citoyens ou le comité de suivi de l'application de la loi Dalo.

Les résultats de notre enquête indiquent que les objectifs visés par ce choix varié de sujets sont atteints : 79% des répondants considèrent que les « 12-14 » remplissent leur rôle en apportant des réflexions pour appréhender les enjeux du mal-logement, et 82% qu'ils constituent une ressource pour être informé des initiatives locales<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Données issues de l'enquête réalisée (n=71)

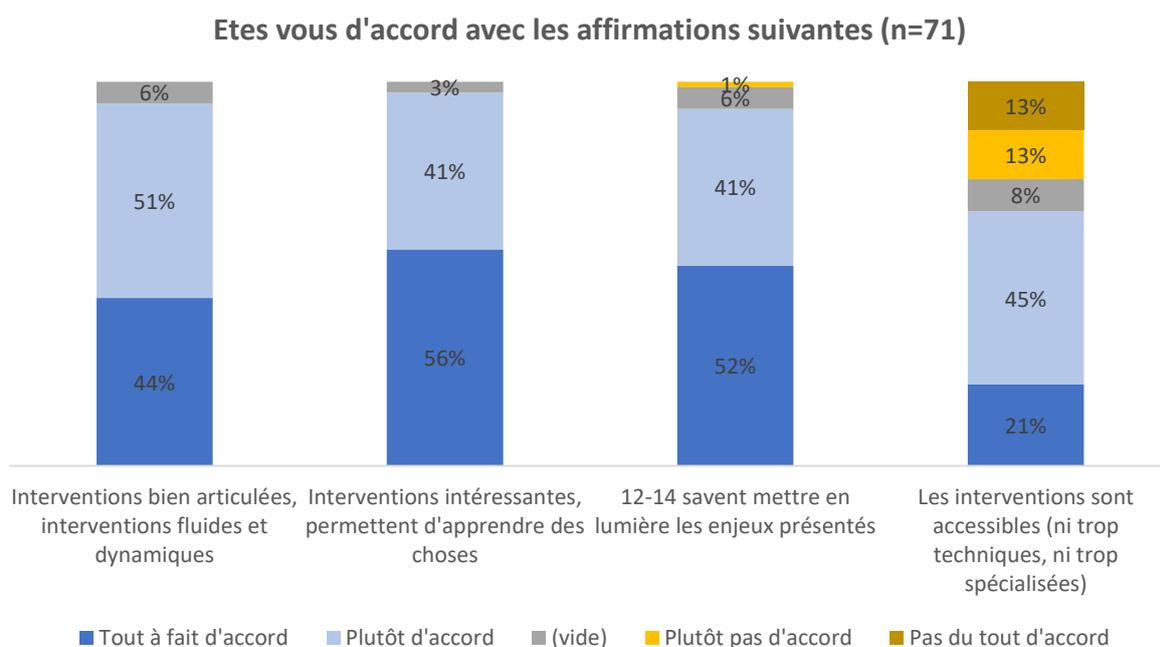
## b) A travers un contenu de qualité travaillé de façon partenariale

L'OHL veille à construire chaque sujet en articulant deux objectifs :

D'une part, il importe que le sujet soit alimenté par les parties prenantes (acteurs associatifs comme institutionnels) pour que les différents points de vues et expertises puissent être entendus. Cet objectif est travaillé de manière partenariale. Cela donne lieu, en amont de chaque « 12-14 », à plusieurs échanges avec les acteurs locaux pour problématiser le sujet, définir les interventions et les articuler les unes aux autres.

D'autre part, il s'agit de proposer un contenu qui reste accessible pour le public. Pour cela, l'OHL propose généralement une introduction qui met en lumière les enjeux du sujet discuté, tout en définissant les termes techniques qui pourraient ne pas être connus de tous.

Ces deux objectifs sont eux aussi globalement atteints, avec une satisfaction des participants de l'ordre de 95% concernant l'articulation des interventions, leur intérêt, et la compréhension des enjeux. Une majorité de participants, moins prononcée (66%), considère également que les interventions sont suffisamment accessibles et pas trop spécialisées. Ce résultat plus faible s'explique en partie par le nombre important de personnes ayant répondu à cette enquête suite au « 12-14 » sur le Dalo (54%), réputé très technique.



## 2) Produire une connaissance partagée

Si les « 12-14 » se fondent sur la connaissance produite par l'OHL, ils l'alimentent également en retour. En effet, les échanges auxquels donnent lieu les « 12-14 » sont une source d'information et de connaissance importante, qu'il s'agisse d'un retour d'expérience associatif, du témoignage d'une personne concernée, comme de l'analyse académique d'un chercheur.

L'ensemble de ce savoir est capitalisé suite à chaque « 12-14 » par l'OHL à travers la production de synthèses. Ces dernières visent à être les plus complètes possibles. Elles reprennent ainsi chaque intervention, les articulent entre elles dans un plan retravaillé afin de souligner l'ensemble des enjeux, et citent des verbatim prononcés lors du « 12-14 » lorsque cela se révèle pertinent.

#### **Audience des synthèses**

L'enquête réalisée indique que parmi les lecteurs des synthèses (66% des répondants) :

- 1/3 s'intéresse à celles portant sur les « 12-14 » auxquels ils n'ont pas pu assister ;
- 40% lisent celles des 12-14 auxquels ils ont assisté pour aller plus loin ;
- 1/3 diffuse les synthèses dans leurs réseaux ;
- 23% les mobilisent dans le cadre de leur travail.

Ces chiffres témoignent du rôle que jouent ces documents en tant que ressources complémentaires aux « 12-14 ». Une marge de progrès persiste toutefois concernant leur diffusion, alors que 31% des répondants indiquent ne pas être informés de la parution de ces synthèses.

Ces synthèses, ainsi que les replay de chaque « 12-14 » constituent ensemble une bibliothèque de ressources, mise à disposition de tous, qui s'enrichit tous les mois au fil des débats. Ces documents écrits et vidéos fournissent ainsi des matériaux d'information et d'analyse à l'échelle locale, que peuvent ensuite mobiliser les acteurs locaux pour enrichir leurs pratiques, ou encore les étudiants pour compléter leurs connaissances.

### **3) Construire un partenariat fort**

#### **a) Donner la parole aux différentes parties prenantes**

Sur les quatre « 12-14 », quinze intervenants distincts sont intervenus. Ils étaient issus d'associations, de collectifs citoyens, d'universités, de collectivités territoriales ou d'instances nationales telles que le HCLPD<sup>3</sup>. Cette pluralité d'intervenants fait la richesse des débats proposés par les « 12-14 ». Elle permet de décentrer le regard en ayant accès aux différents points de vues liés aux enjeux de chaque acteur, institutionnels comme associatifs. Cela participe à la qualité du contenu proposé.

Cette diversité est possible grâce à un partenariat local fort entre les acteurs locaux du logement, de l'hébergement et de l'accompagnement. D'ailleurs, la majeure partie des partenaires sollicités à l'occasion d'un « 12-14 » répondent favorablement à notre invitation. Dans le cadre de notre enquête, ces intervenants ont souligné leur intérêt pour les « 12-14 » qui offrent un cadre de discussion ouvert et constructif.

#### **b) Mobiliser les acteurs locaux sur des sujets d'actualité**

La présence de cette pluralité d'intervenants est un élément clé de la réussite des « 12-14 ». Cela participe d'une part, à son objectif de mobilisation partenariale autour des enjeux de logement, et d'autre part, à celle de l'opinion publique puisque la richesse des intervenants agit aussi sur la communication et la diffusion de nos invitations, et nous permet ainsi de toucher de nouveaux publics.

---

<sup>3</sup> Haut comité pour le logement des personnes défavorisées

Cette dimension partenariale est d'autant plus pertinente que la question du logement est transversale, et doit être pensée en lien avec les sphères de la santé, du social, de la jeunesse ou encore du vieillissement. Nos partenaires soulignent d'ailleurs l'utilité des « 12-14 » en ce sens : ils ouvrent des espaces de discussions à une pluralité d'acteurs qui sont peu en lien au quotidien.

En retour, ces liens partenariaux se trouvent également consolidés et dynamisés par ces débats mensuels organisés par Un toit pour tous. Au cours des dernières années, les « 12-14 » ont de la sorte, participé à impulser des initiatives citoyennes (avec par exemple la création de collectifs d'hébergement) et facilité le développement de projets associatifs, ou politiques.

#### 4) Toucher un public varié

##### a) 164 participants distincts entre février et juin

A chaque « 12-14 », ce sont entre 50 et 100 personnes qui s'inscrivent pour suivre les débats proposés et y prendre part, avec un taux de participation effective de 70%. En tout, le nombre de participants distincts ayant assisté à au moins un « 12-14 » entre février et juin 2021 s'élève à 164, avec une moyenne de 58 participants par « 12-14 ».

Parmi les participants, on constate une pluralité de profils. Aux côtés d'1/3 de bénévoles représentant une multitude d'associations, le public se compose pour le reste de travailleurs sociaux, d'élus, de techniciens, de cadres associatifs ou de la fonction publique, d'étudiants, de dirigeants de sociétés hlm etc. La variété du public des « 12-14 » se mesure également à la lumière des nouveaux participants : ils sont en moyenne 22% chaque mois à assister pour la première fois à un « 12-14 ».

Depuis la crise sanitaire, on constate par ailleurs que le nombre de participants a augmenté. Cela s'explique par le nouveau format proposé en visio-conférence<sup>4</sup>. De la sorte, les « 12-14 » sont devenus accessibles aux personnes éloignées de Grenoble, ainsi qu'aux salariés qui n'avaient pas toujours le temps de se déplacer à la Maison des Associations lors de leur pause déjeuner.

##### Extraits de réponses du questionnaire

*« Eloignement géographique, je ne travaille pas sur l'agglomération grenobloise. La version webinaire est pour le coup très satisfaisante »*

*« En présentiel je ne pourrais pas assister-participer aux réunions : je réside trop loin »*

*« En visio cela m'arrange car sinon je n'aurais pas le temps de me déplacer jusqu'à la maison des assos ».*

Cette audience élargie enrichit les « 12-14 », avec entre autres, la participation d'acteurs qui se situent sur d'autres territoires, voire départements, et peuvent partager leurs expériences avec les intervenants et le public à l'occasion des temps d'échange.

La composition actuelle de l'audience des « 12-14 » et sa dynamique vont ainsi dans le sens des objectifs que se donnent les « 12-14 », à savoir, mobiliser l'opinion publique autour des enjeux du logement.

---

<sup>4</sup> 69% des répondants à l'enquête sont favorables au format en visio-conférence, avec 23% préférant du mixte (présentiel avec diffusion en visio) et 46% préférant des « 12-14 » uniquement en présentiel. Les 30% restants favorables au retour du présentiel sont majoritairement des bénévoles.

## b) Auxquels s'ajoute le public moins visible qui consulte les synthèses et replays

L'autre effet positif du format en visio-conférence, c'est la possibilité de visionner les « 12-14 » en replay. Aussi, à la cinquantaine de participants mensuels aux « 12-14 », il convient d'ajouter les visionnages qui ont lieu ultérieurement. Leur nombre varie selon les « 12-14 » et leur ancienneté : on compte 113 visionnages pour le replay sur l'application du Dalo en Isère datant de février, et 26 pour celui de juin sur l'accueil des demandeurs d'asile en Isère<sup>5</sup>.

Ces replays ainsi que les synthèses produites après chaque « 12-14 » constituent ensemble une bibliothèque de ressources qui peut être consultée en accès libre. Ces ressources sont particulièrement utiles pour les personnes qui n'ont pas pu assister à un « 12-14 » en dépit de l'intérêt qu'ils avaient pour le sujet et en étendent ainsi l'audience. Elles permettent ainsi de toucher une audience plus large et de mobiliser les acteurs locaux sur les différentes facettes du mal-logement.

### Conclusion et perspectives d'évolution

Au fil des années, Un toit pour tous a acquis une expertise dans l'organisation et la réalisation de ces temps d'échanges collectifs. Les résultats de l'enquête réalisée en début d'année 2021 vont dans ce sens. Ils indiquent que les objectifs fixés par Un toit pour tous sont partagés par les participants qui, en plus d'apprécier le format et la qualité des contenus proposés, considèrent les « 12-14 » comme une ressource pour appréhender les enjeux du mal-logement et pour être informés des dispositifs locaux.

Par ailleurs, les initiatives associatives et politiques qui ont émergé grâce à la mobilisation générée par les « 12-14 » soulignent également le rôle que ces espaces de parole et d'information jouent dans la vie locale. A ce titre, ils remplissent pleinement leur mission consistant à replacer les enjeux du mal-logement au cœur des préoccupations locales et politiques.

Cette satisfaction des objectifs est le résultat du travail réalisé par l'Observatoire de l'hébergement et du logement d'Un toit pour tous qui s'investit en amont et en aval de chaque 12-14 pour proposer le contenu de la séance, organiser l'interventions des partenaires, et restituer les échanges sous la forme d'une synthèse. Toutefois, la poursuite de ce travail est menacée par un financement fragile, qui risque de prendre fin et menace la dynamique créée par les « 12-14 » en termes de partenariat, de production de connaissances, et de sensibilisation.

A l'issue de cette enquête, et sous réserve d'un financement renouvelé, nous proposons de renforcer les quatre dimensions sur lesquels s'appuient les « 12-14 » (mettre en discussion les enjeux du mal-logement ; construire un partenariat fort ; toucher un public varié ; produire une connaissance partagée) à travers les actions suivantes :

-Au regard des avantages qui résident dans le format digital – permettant notamment d'attirer un public plus large et de constituer une banque de replays – nous prévoyons de consolider la dynamique de digitalisation de l'évènement avec la perspective de proposer des rencontres en présentiel ponctuellement, lorsque cela s'avèrera pertinent.

---

<sup>5</sup> Données recueillies le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

-Compte tenu de la connaissance produite par les « 12-14 », nous souhaitons la valoriser davantage pour qu'elle alimente les réflexions futures et serve de ressource aux acteurs du territoire.

-Enfin, la dimension partenariale faisant la force des « 12-14 », nous souhaitons nous appuyer davantage sur elle dans les années à venir, en mettant nos compétences au service des acteurs locaux. L'objectif est qu'ils puissent un peu plus encore, faire entendre leurs préoccupations et valoriser leur savoir-faire, toujours dans le but de replacer le logement au centre de l'agenda politique. Pour cela, nous envisageons pour l'année 2022, de créer une grille de programme annuelle qui vise à être généralisée les années suivantes. Elle sera travaillée en amont avec chaque partenaire, tout en se laissant une certaine souplesse pour pouvoir tenir compte de l'actualité sociale et politique. Cette proposition a pour objectif :

- D'anticiper l'organisation des « 12-14 » en attribuant une thématique et un partenariat pour chaque « 12-14 ». Cette anticipation permettrait d'améliorer le contenu, les interventions, et la communication autour de la séance.
- De faire des « 12-14 » un outil partenarial que peuvent mobiliser les acteurs locaux pour partager leurs expériences, leur connaissance et les enjeux d'un sujet de leur choix.